

LA RÉGION PRIMÉE AUX VICTOIRES DES ACTEURS PUBLICS POUR SON ACTION EN FAVEUR DU BIEN-MANGER DANS LES LYCÉES

 Publié le jeudi 11 février 2021



Remise du prix Victoires des Acteurs publics - (de gauche à droite) : Myriam Labbé, cheffe de projet bien-manger dans les lycées, Joël Giraud, secrétaire d'Etat à la ruralité, Claudia Rouaux, conseillère régionale, et Céline Faivre, directrice générale adjointe numérique, achat et juridique

Tous les ans, Acteurs publics* décerne ses Victoires des Acteurs publics aux initiatives exemplaires en matière de modernisation de l'action publique. Cette année, la Région Bretagne a vu sa politique en faveur du bien-manger dans les lycées saluer par le jury dans la catégorie "organisation". Cette distinction lui a été décernée le 3 février, à Paris, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la Présidence de l'Assemblée nationale.

Responsable des lycées publics bretons, la Région s'est engagée en faveur du bien-manger dans ses 98 selfs où sont servis 10 millions de repas par an. Faisant sens dans une région agricole comme la Bretagne, ce

programme vise à améliorer la **qualité des approvisionnements** (produits frais, de saison, locaux, bio et sous labels) mais la **lutte contre le gaspillage, l'éducation au goût et à la nutrition** figurent aussi parmi ses priorités.

Ce plan d'actions pour le bien-manger dans les lycées ambitionne d'aller au-delà des obligations prévues par la loi Egalim de 2018 et d'atteindre au moins **50 % de produits de saison, de qualité et de proximité** servis dans les cantines des lycées, dont **20 % d'origine bio**, avec des objectifs adaptés par filière sur son territoire.

Pour y parvenir, la Région expérimente, dans **14 lycées pilotes**, des pratiques et outils qui pourront être dupliqués ensuite dans les 115 établissements publics bretons.

Approvisionnements de qualité et de proximité

Dans ces 14 lycées pilotes, la Région accompagne les binômes **gestionnaire/encadrant de cuisine** pour faire évoluer leurs pratiques d'achat.

Dans cette perspective, un travail a été réalisé en amont afin de rapprocher l'offre de la demande : les filières locales et leurs producteurs susceptibles de fournir les selfs ont été recensés et sensibilisés aux marchés publics, tandis que les acheteurs des lycées intégraient de nouveaux critères qualitatifs dans leurs cahiers des charges.

Acheteurs et fournisseurs disposent désormais de 7 guides pratiques par filière (œufs & ovoproduits, porc, bœuf, volaille, pêche, produits laitiers, fruits & légumes), pour se familiariser, de part et d'autre, avec les techniques de la commande publique.

D'autres outils et services proposés aux équipes de restauration (400 personnes au total) complètent ce dispositif d'appui à l'achat public : vidéo, helpline, logiciel de suivi de la qualité et de l'origine des denrées, visites d'exploitations agricoles et de criées... À terme, l'objectif est de bâtir, à l'échelle régionale, une communauté d'acheteurs et de groupements de commande (5 à ce jour pour les lycées), rompue à ces nouvelles priorités.

Le caractère exemplaire de cette politique régionale a été distingué, ce mercredi à l'Assemblée nationale, par Acteurs publics Au nom de la Région Bretagne, la députée Claudia Rouaux,

également conseillère régionale, s'est vue remettre par le Secrétaire d'État à la ruralité, Joël Giraud, la Victoire des Acteurs Publics 2021, dans la catégorie "Organisation".

Les 14 lycées pilotes

- La Fontaine des Eaux à Dinan,
- Félix Le Dantec à Lannion
- Ernest Renan Saint-Brieuc
- La Pérouse-Kerichen à Brest
- Tristan Corbière à Morlaix
- Kerneuzec à Quimperlé
- Jean Brito à Bain-de-Bretagne
- Yvon Bourges à Dinard
- Théodore Monod au Rheu
- Bréquigny et Chateaubriand à Rennes
- Jacques Cartier à Saint-Malo
- Le Gros Chêne à Pontivy
- Charles de Gaulle à Vannes

** Acteurs publics est un média qui couvre l'actualité des politiques publiques et de la fonction publique d'État, des collectivités territoriales et de l'hôpital.*

Thèmes : Lycées